

Berne : députation moins féminine

Autor(en): **nh**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berne

Députation moins féminine

(nh) - Le canton de Berne ne peut pas se glorifier d'avoir participé à la progression des femmes élues aux Chambres fédérales. Si la conseillère aux Etats, Christine Beerli, radicale biennoise, est brillamment réélue, seules cinq candidates bernoises au Conseil national, contre six il y a quatre ans, ont trouvé grâce aux yeux des électeurs. Il s'agit des socialistes Stéphanie Baumann, Ursula Bäuml, Ruth-Gaby Vermot-Mangold, de la radicale Käthi Bangerter et de Franziska Teuscher de l'Alliance verte et sociale. La radicale Geneviève Aubry ayant décidé de ne plus se représenter, plus aucune francophone du canton ne siègera sous la Coupole fédérale. Un fait à déplorer, tout autant que l'absentéisme chronique d'une grande majorité de l'électorat et le manque de soutien aux candidats romands. L'agriculteur Walter Schmied sera en effet l'unique représentant du Jura bernois de cette nouvelle volée d'élus qui siégeront au Conseil national.

Voix des femmes

(nh) - Pour leur cinquième anniversaire, le Bureau cantonal bernois de l'égalité entre la femme et l'homme et la Commission cantonale pour les questions féminines ont organisé un colloque sur les «voix des femmes».

Des voix qui parlent, chantent et interpellent. Des voix qui, à une époque empreinte d'incertitudes, se doivent d'être nombreuses pour que le chœur de l'égalité puisse faire entendre la sienne.

Lors de cette journée de fête, mais aussi de réflexion, près de 150 femmes ont assisté aux discours et ateliers proposés à cette occasion à Bienne. Deux femmes connues, deux femmes qui ont voix au chapitre se sont, en préambule, penchées sur le thème du jour. Dori Schaefer-Born, la présidente du

Conseil exécutif bernois, a regretté qu'à l'heure actuelle on ait encore besoin d'un bureau de l'égalité. «De nombreuses voix féminines sont encore nécessaires pour rapprocher la politique de la réalité.» La journaliste Yvonne-Denise Koechli s'est ensuite interrogée sur la portée des voix de femmes dans les médias et a exhorté les femmes à se faire entendre dans la presse au travers de lettres de lectrices. En seconde partie de journée, les six ateliers proposés ont réuni 120 participantes. Ces ateliers traitaient bien évidemment de la voix, que ce soit la voix des femmes en politique ou la voix, instrument de communication simple et complexe à la fois.

Zurich

Menaces sur le bureau de l'égalité

(sj) - Après leurs collègues de Neuchâtel et de Zoug, c'est au tour des Zurichoises d'être menacées par la fermeture du bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes (Fachstelle für Gleichberechtigungsfragen).

De l'avis du gouvernement, cette institution, créée en 1990 et dotée de cinq collaboratrices à temps partiel, coûte trop cher avec son budget de quelque 100 000 francs par année et deviendrait superflu avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité, en juillet prochain.

L'instigateur de ce coup anti-égalitaire, le libéral-démocrate et chef du département des Finances Eric Honegger, a bien choisi son moment. L'ex-conseiller d'Etat Moritz Leuenberger (PS) étant parti à Berne pour assumer ses tâches au sein du gouvernement fédéral, ses charges ont été réparties sur ses six collègues jusqu'à l'élection du nouveau membre de l'exécutif cantonal, le 26 novembre dernier.

Le département de l'Intérieur, dont le bureau de l'égalité fait partie, a été assigné à M. Honegger. Il en a profité

Agenda

Peinture

Jusqu'au 31 décembre 1995, le Manoir de la Ville de Martigny invite les amateurs à l'exposition des œuvres de Françoise Samuel, Jurek Zaba et H. R. Fitze.

Renseignement 026 21 22 30.

Jusqu'au 5 janvier 1996, à l'Hôtel Penta, à Genève, exposition des œuvres de Mme Doriel Rose, peinture acrylique.

Renseignement 022 798 47 00.

Jusqu'au 7 janvier 1996, à la Fondation L'Estrée, à Ropraz (VD), les œuvres de Mme Claude Muras.

Renseignement 021 903 11 73.

pour faire passer sans attendre quelques unes de ses idées réactionnaires avant que la candidate socialiste pressentie, Vreni Müller-Hemmi, ne soit élue.

Suite à une indiscretion, la presse a publié la nouvelle début novembre. La réponse des organisations féminines a été immédiate.

Emmenées par Suna Yamaner, Regula Langemann et Veronika Staudacher, toutes trois membres d'organisations de femmes-managers et déjà actives après la non-élection de Christiane Brunner, plus de quarante organisations féminines et féministes du canton de Zurich ont convoqué une conférence de presse le 13 novembre pour marquer leur soutien au bureau de l'égalité.

A l'unanimité, les quelque vingt intervenantes ont insisté sur la grande compétence et le savoir-faire indispensables des collaboratrices de l'institution qui ne pourront être remplacées par les seules activités des organisations non institutionnelles.

De l'avis de ces dernières, la loi sur l'égalité ne remplace en aucune manière les fonctions des bureaux de l'égalité. Au contraire, Evi Rigg, présidente du CLAF zurichois, a réaffirmé, comme plusieurs autres intervenantes, que la mise en pratique des nouveaux droits exigera même plus d'énergie à ce niveau.

De nombreuses intervenantes ont également relevé que les

conséquences d'une suspension ou d'une réduction du budget du bureau pourraient même engendrer des coûts plus élevés à l'avenir pour l'Etat. Irmgard Schmid, cheffe du bureau de l'association des employées de commerce, a affirmé tout haut ce que chacune pensait tout bas, à savoir que le pourcentage négligeable du budget actuel (0,006% du budget total du canton!) n'était pas la véritable raison de la volonté de fermer le bureau, mais bien la peur des hommes de voir l'égalité face au travail professionnel avoir des conséquences négatives pour eux.

Des protestations se sont élevées lors d'une première manifestation jeudi 16 novembre. Plus de six cents femmes et une poignée d'hommes sont descendus dans la rue. A moins que le gouvernement ne revienne sur sa décision, elles seront sans doute encore plus nombreuses le 11 décembre prochain, devant la maison du Parlement. Ce jour-là, ce dernier votera le budget et réglera définitivement le sort du bureau. Mais les femmes n'ont pas l'intention de se laisser facilement manipuler!

Les bureaux de l'égalité n'ont pas le vent en poupe. Celui de la Ville de Zurich est lui aussi menacé par une récente motion demandant que l'on privatise les efforts en faveur de l'égalité. Fort heureusement, vu les rapports de force des partis au Conseil communal, le risque est moins grand.